Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260305-DC2026030417-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 mars, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 février s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260304/17 :
Actualisation de l'autorisation de programme AP-6 « aménagement de la zone de loisirs de Lanriacq »
Rapporteur : François POMMOIS

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC, Loïc HAREL a donné pouvoir à Philippe GOURAUD
Absents excusés : Anne LE CORVEC, Yves LOIN, Alix DE LEPINAU, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 15 - Pouvoirs : 2 - Votants : 17
Secrétaire de séance : Nicolas LE GROS
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 15 conseillers municipaux présents

---

VU la délibération n° 20250326/17 du 27 mars 2025 approuvant l'actualisation de l'autorisation de programme AP-6 « aménagement de la zone de loisirs de Lanriacq » ;
CONSIDERANT l'inscription budgétaire 2026, il est proposé d'actualiser l'autorisation de programme et d'ajuster la nouvelle répartition des crédits de paiement ;

A l'unanimité, le Conseil Municipal

- **APPROUVE la révision l'autorisation de programme AP-6 et l'affectation des crédits de paiement pour l'opération 31 « Aménagement de la zone de loisirs de Lanriacq » selon les montants fixés dans le tableau ci-dessous :**

opération 31 - Aménagement de la zone de Loisirs de Lanriacq					
autorisation de programme		AP/CP révisée du 04/032026			
n° AP	montant AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP-6	1 616 790,34 €	41 777,46 €	668 952,88 €	756 000,00 €	150 060,00 €

PLUNERET, le 5 mars 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN